

BAC PRO Aménagements Paysagers En Formation Initiale

Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none"> • Personne ayant un projet professionnel dans le paysage • Personne motivée par une formation en alternance • Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée en Seconde <ul style="list-style-type: none"> - Sortir d'une classe de 3^{ème} générale, technologique ou professionnelle • Entrée en Première <ul style="list-style-type: none"> - Sortir d'une 2^{nde} professionnelle « nature-jardin-Paysage » ou - Sortir d'une autre 2^{nde} professionnelle (avec dérogation de la DRAAF) ou • Sortir d'une 2^{nde} générale.
Durée, modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Statut stagiaire • Une durée de 3 ans (Seconde – Première – Terminale). • 56 semaines de formation à la MFR (1 960 heures de formation) & 61 semaines de stage • 35 heures hebdomadaires
Dates et Délais d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Début de formation le 05 septembre 2022 • Inscription jusqu'au 31 décembre 2022
Lieu(x)	MFR DE CHAUMONT 393 Montée de la Marnière 38780 EYZIN-PINET
Les types d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise du paysage (stage principal sur les 3 années). • Pépinière (7 semaines de stage en 2^{nde} pro). • Atelier de motoculture (5 semaines de stage en 1^{ère}).
Objectifs de la formation	L'alternance Ecole / Entreprise (61 semaines de stage en 3 ans) permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle et de les former aux fonctions de salarié, de chef d'équipe, d'encadrant ou de collaborateur dans les structures privées ou publiques du Paysage.
Contenu de la formation	<p><u>Des modules généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Français, Histoire-Géographie & Education Socio-Culturelle ○ Mathématique, Physique-Chimie, Biologie-Ecologie & Informatique ○ Langue & Culture étrangères (Anglais) ○ Sport, Santé & Sécurité <p><u>Des modules d'enseignement professionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ MP1 Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers ○ MP2 Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager. ○ MP3 Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers ○ MP4 Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers ○ MP5 Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers. ○ EIE Découverte d'espaces naturels et jardins (sortie Vercors, parc de la Tête d'or..)

Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de l'alternance qui s'appuie sur le vécu des apprentis en entreprise • Cours théoriques & pratiques en lien avec le plan de formation • Plateau technique de travaux pratiques « maçonnerie » • Vidéoprojecteurs à disposition et salle informatique • Parc paysager de 3 ha (Reconnaissance des végétaux) • Mise en œuvre de projets collectifs (MAP & EIE) 						
Modalités d'Évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôles en Cours de Formation: 62,5% du diplôme • Epreuves Terminales (4 écrits & 1 oral professionnel) : 37,5% du diplôme 						
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles • Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle • Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques • Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager • Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager • Réaliser des interventions d'aménagement végétal • Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager 						
Coûts par participant	<table border="0"> <tr> <td>- Scolarité</td> <td style="text-align: right;">753,00 €</td> </tr> <tr> <td>- Cotisation annuelle</td> <td style="text-align: right;">110,00 €</td> </tr> <tr> <td>- Assurance Accidents du Travail</td> <td style="text-align: right;">100,00 €</td> </tr> </table> <p>Possibilité d'internat (130 euros /semaine) ou de ½ pension (40 euros /semaine)</p>	- Scolarité	753,00 €	- Cotisation annuelle	110,00 €	- Assurance Accidents du Travail	100,00 €
- Scolarité	753,00 €						
- Cotisation annuelle	110,00 €						
- Assurance Accidents du Travail	100,00 €						
Formateurs, animateurs et intervenants	<p>La formation est placée sous le contrôle d'un responsable et d'une équipe de formateurs professionnels ayant toutes les compétences requises et qui interviennent effectivement dans le processus d'acquisition des compétences.</p>						
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Espace numérique pour l'organisation générale de la formation • visites en entreprise • Carnet de liaison (MFR & lieux de stage) • Cahier d'émargement • Evaluations - Bulletins semestriels – Entretiens individuels • Rencontres parents/formateurs 						
Évaluation de l'action	<p>Certification finale du diplôme BAC PRO AP (niveau 4) Session 2020-2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de rupture : 3 % • Taux de réussite à l'examen : 100 % • taux d'insertion : en cours d'évaluation : 100% • taux de satisfaction : en cours d'évaluation : 100% 						
Passerelles et débouchés possibles	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <u>Débouchés</u> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrier paysagiste qualifié. - Chef d'équipe d'entretien des espaces verts - Chef d'équipe paysagiste - Ouvrier/ouvrière du paysage - Technicien/technicienne paysagiste </td> <td style="vertical-align: top;"> <u>Poursuites d'études supérieures</u> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Aménagements Paysagers. • Certificats de Qualifications Professionnelles ou Contrat de spécialisation </td> </tr> </table>	<u>Débouchés</u> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrier paysagiste qualifié. - Chef d'équipe d'entretien des espaces verts - Chef d'équipe paysagiste - Ouvrier/ouvrière du paysage - Technicien/technicienne paysagiste 	<u>Poursuites d'études supérieures</u> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Aménagements Paysagers. • Certificats de Qualifications Professionnelles ou Contrat de spécialisation 				
<u>Débouchés</u> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrier paysagiste qualifié. - Chef d'équipe d'entretien des espaces verts - Chef d'équipe paysagiste - Ouvrier/ouvrière du paysage - Technicien/technicienne paysagiste 	<u>Poursuites d'études supérieures</u> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Aménagements Paysagers. • Certificats de Qualifications Professionnelles ou Contrat de spécialisation 						
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la formation : Mr Laurent SALEMBIEN laurent.salembien@mfr.asso.fr • Contact scolarité : Mme Ayyette LAGRINI ayette.lagrini@mfr.asso.fr 						

--	--